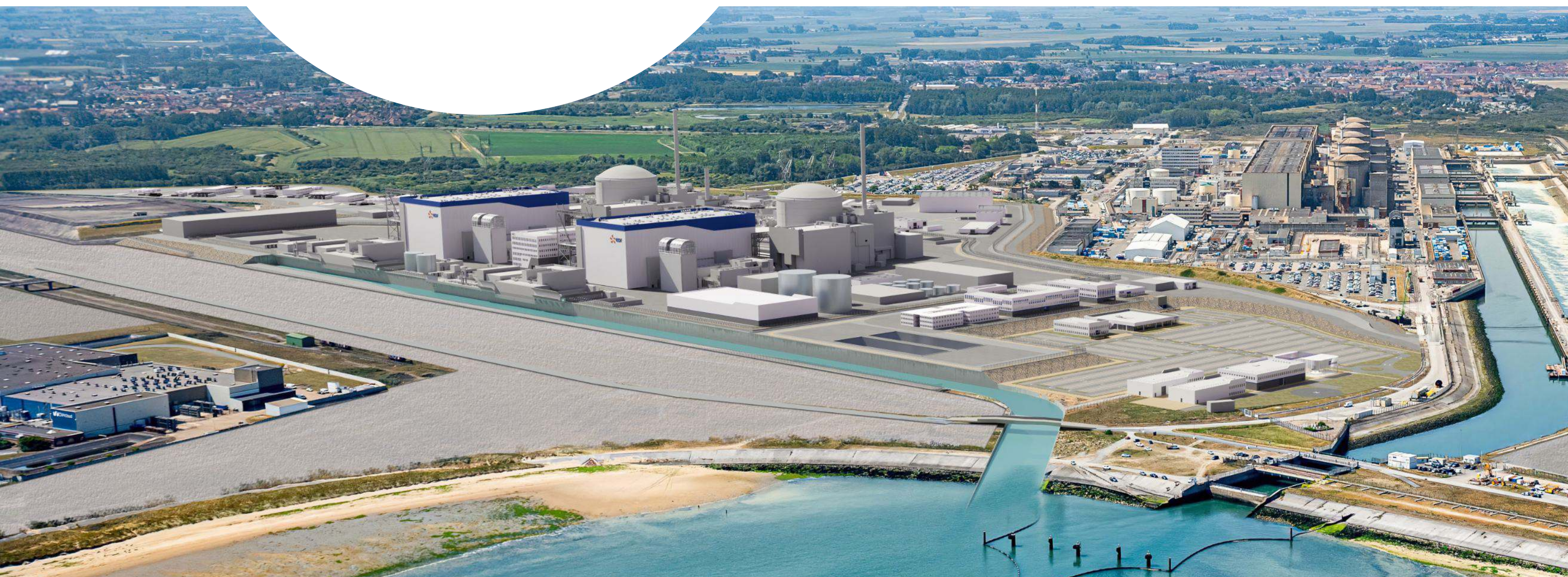




#1 JUIN 2026



L'ACTU

Un territoire en mouvement pour un chantier d'exception

ÉDITO

À Gravelines, le projet EPR2 franchit une nouvelle étape. Après le débat public et le dépôt des premières demandes d'autorisation fin 2025, le projet entre progressivement dans une phase plus concrète, plus visible aussi, pour le territoire et ses habitants.

Derrière ce projet, il y a une ambition nationale forte : produire une électricité bas carbone pour répondre aux besoins énergétiques de demain, tout en contribuant à la réindustrialisation de notre pays. Cette ambition intègre également des enjeux très locaux. Car un projet industriel de cette ampleur ne peut se construire qu'en lien étroit avec le territoire, ses citoyens, ses élus et ses entreprises.

C'est tout le sens de la démarche « Grand Chantier », portée par l'État, avec la collaboration des collectivités, acteurs économiques, organismes de formation et du maître d'ouvrage EDF. Ensemble, nous travaillons à anticiper les besoins et les impacts du projet sur le long terme : logement, mobilité, emploi, services, environnement... autant de sujets concrets qui concernent directement notre quotidien, aujourd'hui et pour les années à venir.

L'objectif est clair : faire de ce chantier une opportunité durable pour les Hauts-de-France, et prolonger l'histoire de l'exploitation de la "Géante". Cette dynamique est déjà à l'œuvre. Le projet génère de premières perspectives en matière d'emploi, de formation et de développement des compétences locales. Il ouvre des opportunités concrètes pour les jeunes, les personnes en reconversion professionnelle et les demandeurs d'emploi qui souhaitent participer à une aventure industrielle d'envergure.

Sous réserve de l'obtention des autorisations administratives, les travaux préparatoires pourraient débuter en octobre cette année, une nouvelle étape marquant l'entrée du projet dans une phase opérationnelle visible sur le terrain.

Dans le même temps, le dialogue avec le public se poursuit. Après le débat public, une concertation continue est engagée depuis 2025 afin d'informer et de permettre à chacun de s'exprimer et de contribuer aux réflexions en cours.

Cette lettre d'information s'inscrit dans cette volonté de transparence. Au fil des éditions, elle vous permettra de suivre les avancées du projet, de mieux comprendre ses enjeux et de découvrir les initiatives menées avec le territoire et ses acteurs.

Michel MARBAIX,
Coordonnateur de la Démarche Grand Chantier,
Préfecture de région Hauts-de-France

Du dialogue à l'action, les grandes étapes du projet

- Juin 2023** ● Le territoire se mobilise autour du projet EPR2
- Nov. 2023** ● Un plan d'action territorial est élaboré afin d'anticiper les enjeux du projet
- 17 Sept. 2024** ● Le débat public donne la parole aux citoyens
17 Janv. 2025 ● Pendant quatre mois, plus de 45 rendez-vous sont organisés pour informer, échanger et recueillir les avis du public.
- Mars 2025** ● Publication du compte rendu du débat public par la Commission Nationale du Débat Public
- Mai 2025** ● EDF et RTE prennent la décision de poursuivre le projet
- Juin 2025** ● Lancement de la démarche Grand Chantier EPR2 Gravelines
L'État, les collectivités et les partenaires du territoire s'engagent aux côtés d'EDF pour préparer les retombées du chantier en matière d'emploi, de formation, de logement, de mobilité et de services.
- Sept. 2025** ● La concertation continue est lancée
Pour maintenir le dialogue avec le public
- Oct. 2025** ● Dépôt des demandes d'autorisation (urbanisme et environnement) nécessaires au démarrage des travaux préparatoires.
- 14 Avr. 2025** ● Enquête publique relative aux travaux préparatoires et au raccordement électrique
15 Mai 2025
- Juin 2026** ● Dépôt de la demande d'autorisation de Création d'installations nucléaires
- Automne 2026** ○ Début des travaux préparatoires
Sous réserve de l'obtention de l'autorisation environnementale et de la mise en conformité des documents d'urbanisme.

ACTU DU CHANTIER

Préserver au mieux la biodiversité : dès les premières étapes du chantier

Depuis les premières phases de réflexion du projet EPR2 de Gravelines, une attention particulière est portée à l'environnement avec un objectif clair : préserver au mieux la biodiversité locale et limiter l'empreinte du chantier. Pour y parvenir, une équipe de cinq ingénieurs environnement, accompagnée par des prestataires spécialisés, est mobilisée sur le terrain. Elle s'appuie également sur l'expertise environnementale d'EDF, mobilisant les connaissances et le retour d'expérience de dizaines de spécialistes. Elle s'inscrit dans la continuité des engagements et de la culture du groupe EDF en matière de protection des écosystèmes.

Une connaissance fine du milieu naturel

Avant même le début des travaux, une phase essentielle a été menée : l'inventaire et la cartographie des espèces animales et végétales, sur terre comme en mer. Cette étape permet d'identifier les espèces protégées ou patrimoniales présentes sur le site et de mieux comprendre les équilibres naturels existants.

Éviter, réduire, compenser : une méthode structurante

Comme tout projet industriel de grande ampleur, la construction des futurs réacteurs peut avoir des effets sur l'environnement. Pour les maîtriser, EDF applique une méthode reconnue : la démarche « éviter, réduire, compenser » (ERC).

Éviter, avant tout. Cela consiste à adapter le projet dès sa conception afin de préserver les zones les plus sensibles, les habitats naturels ou les espèces à protéger.

Réduire, lorsque c'est nécessaire. Quand certains impacts ne peuvent être totalement évités, des actions sont mises en œuvre pour en limiter les effets. Cela peut passer, par exemple, par l'adaptation des périodes de travaux afin de respecter les cycles de vie des espèces (reproduction, migration...)

Compenser, en dernier recours. Si des impacts subsistent, des mesures de compensation peuvent être mises en place pour recréer des écosystèmes équivalents ou déplacer certaines espèces dans des milieux naturels comparables, afin de maintenir l'équilibre écologique local.



@EDF

Concilier industrie et environnement

Des dispositifs de suivi sont également prévus pour accompagner le chantier. Des capteurs permettront de surveiller le bruit, les vibrations ou les émissions gaz et liquides. Des analyses seront réalisées par des laboratoires spécialisés afin de détecter d'éventuelles pollutions et d'en assurer la gestion. En cas d'anomalie, les équipes, spécialement formées, peuvent intervenir rapidement afin de contenir les impacts et protéger l'environnement.

Avec cette démarche progressive et encadrée, le projet EPR2 de Gravelines confirme sa volonté de concilier développement industriel et enjeux environnementaux. Une approche essentielle pour ce type de chantier, appelée à évoluer en permanence au fil de son avancement, en s'appuyant sur les retours d'expérience et les innovations en matière de protection de la biodiversité.

EMPLOIS ET RECRUTEMENTS

Le projet EPR2 Gravelines s'inscrit dans une dynamique territoriale ambitieuse: il mobilisera une diversité de corps de métiers, et offrira des opportunités d'emplois à tous niveaux de qualification.

De nombreux métiers seront mobilisés dès l'étape des travaux préparatoires, les domaines concernés sont :

Canalisation, VRD et terrassement

Nettoyage de chantier

Conduite, maintenance d'engins

Encadrement de chantier

Qualité, sécurité, environnement

Sécurité, protection de site

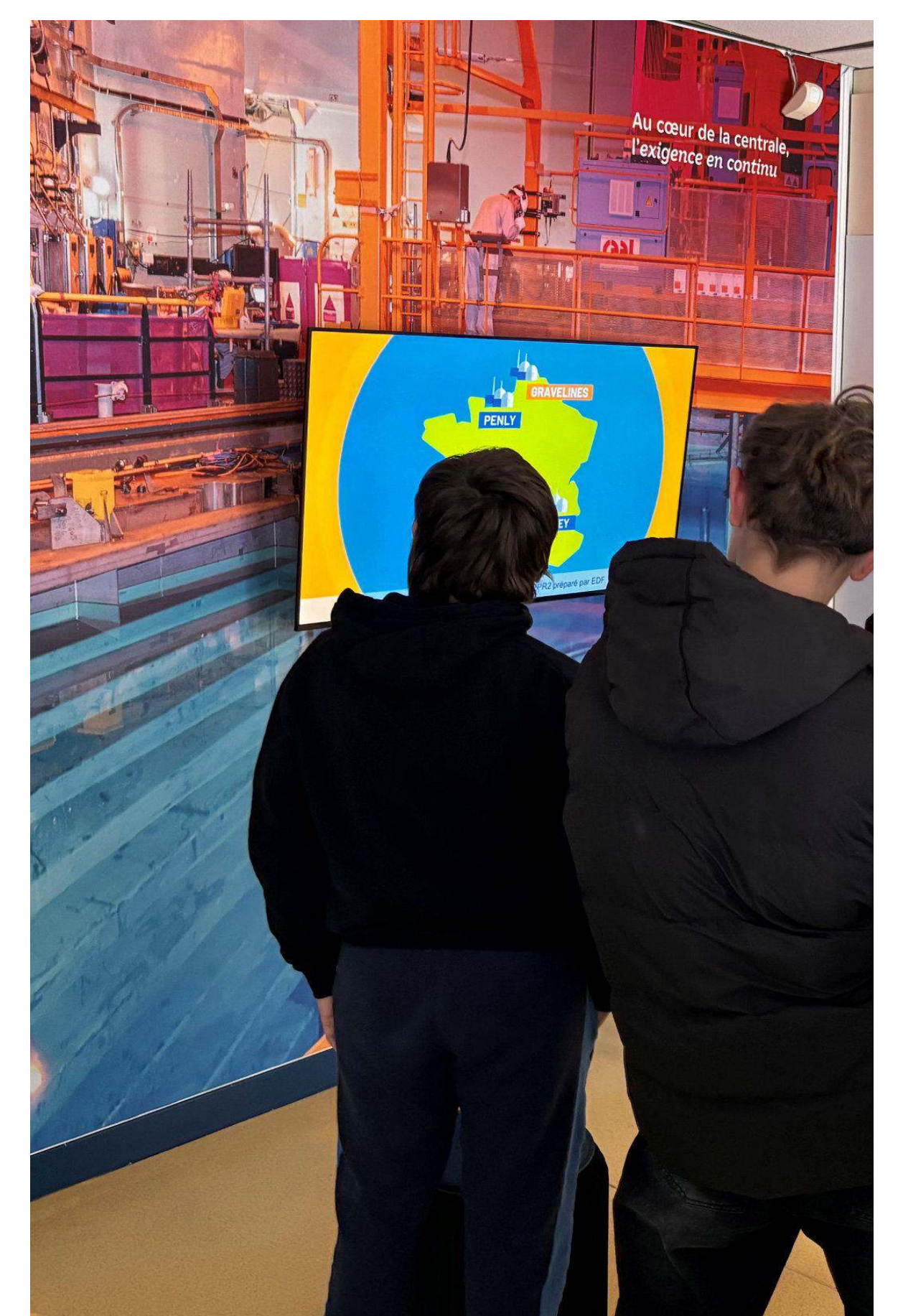
À Penly, premier site du programme, près d'un emploi du chantier sur deux est aujourd'hui occupé par un habitant du territoire. Avec l'ensemble des partenaires de l'emploi et de la formation, nous poursuivons le même objectif pour Gravelines : priorité à l'emploi local.

France Travail, la Région Hauts-de-France et l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi se mobilisent dès aujourd'hui pour accompagner les futurs besoins en recrutement du chantier EPR2 de Gravelines. Une attention particulière est également portée à la féminisation des métiers de l'industrie et de la construction.

LE LIEU

Corner Nucléaire - Dunkerque

Ouvert par la Communauté urbaine de Dunkerque à proximité de la gare de Dunkerque, l'Espace 20 000 Emplois accueille, à partir du 17 juin, un corner dédié à la découverte des métiers de la filière nucléaire. Accessible à tous, jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion ou simplement curieux, ce lieu permet de découvrir de manière immersive les métiers mobilisés par les projets nucléaires actuels et futurs.



@EDF

Dans cette même logique de proximité avec les habitants, trois autres espaces d'accueil sont en préparation : à Gravelines, au sein de la Fabrique en pratique à Calais et de la Cité des métiers de Saint-Omer.

LE CHIFFRE

10 000

Le nombre de salariés qui seront mobilisés au plus fort du chantier.

LA DATE À RETENIR

La Fabuleuse Factory

Retrouvez les équipes EPR2 pour découvrir le projet et ses opportunités lors du prochain salon qui se tiendra du 30 septembre au 3 octobre sur la place Jean-Bart de Dunkerque.

LOGEMENT

Des solutions de logement pensées pour aujourd'hui... *et pour demain*

Pour accueillir les salariés en mobilité qui participeront au chantier EPR2 Gravelines, le territoire prépare dès aujourd'hui une offre d'hébergement diversifiée et adaptée aux différents besoins.

Aux côtés de l'offre déjà présente, plusieurs solutions viendront progressivement renforcer les capacités d'accueil : mobile homes « quatre saisons », aires de camping-cars, hébergements temporaires ou encore résidences dédiées aux salariés en mobilité.

Parmi ces initiatives, la Communauté Urbaine de Dunkerque développe un modèle innovant de résidences pour l'accueil de salariés en mobilité. Ces logements, principalement composés de studios meublés et équipés, permettront aux salariés en mobilité de s'installer facilement grâce à des services intégrés tels que le wifi ou des équipements prêts à l'emploi.

La particularité de ces résidences réside dans leur conception évolutive. Pensés dès leur construction pour accompagner les besoins du territoire à long terme, ces bâtiments pourront évoluer après leur première utilisation. Plusieurs studios pourront ainsi être regroupés afin de créer des appartements familiaux de type T2 à T4.

Un premier projet de ce type, mêlant logements classiques et hébergements pour salariés en mobilité, devrait être livré à l'automne 2026 avec une capacité d'une quarantaine de places. Développé en lien avec les services de l'État et nourri par les retours d'expérience du chantier EPR2 de Penly, ce modèle pourrait également inspirer d'autres collectivités du territoire.

EDF prépare également l'arrivée progressive de ses futurs salariés. Les équipes d'ingénierie aujourd'hui, puis les futurs exploitants des installations demain, auront elles aussi besoin de solutions de logement adaptées.

Pour répondre à ces besoins, EDF déploie une stratégie dédiée : depuis mai 2025, des logements sont progressivement réservés dans le parc existant avec un objectif de 120 logements mobilisés sur cinq ans. En parallèle, EDF accompagnera la création de nouvelles opérations immobilières avec un objectif de 400 logements livrés entre 2030 et 2035. Le premier appel d'offres sera lancé fin 2026 pour une livraison prévue au printemps 2030.

Pensées en partenariat avec les acteurs locaux, ces différentes solutions illustrent la volonté partagée de préparer l'accueil des futurs salariés tout en laissant un héritage durable au territoire. Au-delà du chantier, elles contribueront à enrichir l'offre de logements et à accompagner le développement du territoire dans les années à venir.

@EDF



Visite d'un projet d'hébergement par les équipes d'EDF et de la CUD

APPEL À PROJETS

Un appel à projets pour *bâtir l'héritage du Grand Chantier EPR2*

Avec le projet EPR2 de Gravelines, le territoire se prépare à accueillir l'un des plus grands chantiers industriels d'Europe. Accueillir plusieurs milliers de salariés pendant de nombreuses années implique d'anticiper des enjeux très concrets pour les communes et les habitants. C'est dans cette logique que le Grand Chantier EPR2 Gravelines a lancé début juin un premier appel à projets à destination des collectivités du territoire.

L'ambition est de soutenir des initiatives répondant aux besoins générés par le chantier tout en contribuant durablement au développement local.

Les projets pourront concerner :

 **Les transports et mobilités du quotidien**

 **L'accueil des salariés**

 **Les aménagements urbains**

 **Les infrastructures publiques**

 **Les projets liés à l'environnement et à la transition écologique**

Cette démarche traduit une conviction forte portée par EDF : les investissements engagés autour du projet EPR2 doivent constituer une opportunité de transformation utile pour le territoire et ses habitants.

Les collectivités situées autour de Gravelines, du Dunkerquois au Calais en passant par le Pays de Saint-Omer et plusieurs intercommunalités voisines, pourront déposer leurs propositions dans le cadre de cet appel à projets jusqu'au 30 septembre, avec une phase d'échanges et de préparation avant le dépôt des dossiers.

Le projet a aussi besoin de vos contributions :

L'équipe du programme EPR2 de Gravelines vient régulièrement à la rencontre des habitants du territoire, en organisant des réunions publiques ou en participant aux événements du territoire.

N'hésitez pas à les contacter à cette adresse :
epr2gravelines-grandchantier@edf.fr

Pour vous **informer et donner votre avis** sur le projet EPR2 Gravelines :



Pour postuler à **toutes les offres d'emploi** sur le chantier :



INTERVIEW

XAVIER GRUZ

*Directeur Exécutif Groupe
en charge de la Maîtrise d'ouvrage
du nouveau nucléaire*

**« À Gravelines, le projet EPR2
doit être un accélérateur pour
le territoire, et un levier
d'attractivité. »**



À Gravelines, on parle souvent d'un projet qui se construit « avec le territoire ». Concrètement, comment cette ambition se traduit-elle aujourd'hui dans la manière de piloter le projet ?

X.G. : À Gravelines, nous avons fait un choix très clair : intégrer les enjeux du territoire dès le départ dans la manière de concevoir et de piloter le projet. Cela change beaucoup de choses. Nous ne travaillons pas seuls. Les collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les organismes de formation, et bien sûr, les élus du territoire sont pleinement associés aux réflexions.

Cette approche est essentielle car le projet EPR2 s'inscrit dans un territoire qui connaît une dynamique industrielle sans précédent. Le Dunkerquois accueille aujourd'hui de nombreux projets dans les domaines de l'énergie, de la décarbonation, des batteries ou encore de la logistique. Le Dunkerquois est devenu l'un des principaux laboratoires français de la réindustrialisation décarbonée. Cette ambition repose sur un constat simple : pour produire davantage tout en réduisant les émissions de CO₂, l'industrie a besoin d'une énergie abondante, compétitive et bas carbone. À ce titre, le projet EPR2 constitue un maillon essentiel de cette dynamique aux côtés des autres projets industriels du territoire. Cette réindustrialisation est une chance pour le territoire, mais elle implique aussi d'anticiper collectivement les besoins en compétences, en logements, en infrastructures et en mobilité.

C'est tout l'objet de la démarche Grand Chantier EPR2 Gravelines. Des groupes de travail réunissant l'État, les collectivités, les acteurs économiques et les partenaires de l'emploi sont mobilisés pour construire des solutions concrètes sur ces sujets. EDF travaille également avec les entreprises de la région pour leur permettre de bénéficier pleinement des retombées économiques du projet. De nombreuses rencontres sont organisées afin de présenter les besoins du chantier, d'expliquer les mécanismes de contractualisation et d'accompagner les entreprises dans leur préparation aux futurs marchés.

L'emploi constitue également une priorité forte. EDF ambitionne de faire de ce chantier un projet exemplaire sur le plan social, notamment à travers des objectifs ambitieux en matière d'emploi local et l'intégration de clauses sociales dans les contrats.

Le projet EPR2 est évidemment un projet industriel et énergétique majeur, mais c'est aussi un projet humain et territorial. Sa réussite se mesurera autant à sa performance technique qu'à sa capacité à accompagner durablement le développement du territoire qui l'accueille.

Les premiers travaux préparatoires devraient démarrer à l'automne 2026. Comment fait-on en sorte que cette étape, très visible, s'inscrive de manière maîtrisée dans le quotidien des riverains ?

X.G. : Un chantier de cette ampleur ne devient acceptable que s'il est préparé avec sérieux et lucidité. Nous savons qu'il va transformer temporairement le quotidien des riverains, et notre responsabilité est justement d'anticiper ces impacts au maximum.

Cette anticipation est d'autant plus importante que plusieurs grands projets industriels se développent simultanément sur le Grand Port Maritime de Dunkerque. Les enjeux liés aux déplacements, au logement ou encore à l'emploi dépassent largement le seul projet EPR2. C'est pourquoi nous travaillons avec l'ensemble des acteurs concernés afin de construire des réponses cohérentes à l'échelle du territoire.

Nous avançons également de manière progressive. Les travaux préparatoires constituent une première étape qui permet justement d'installer le chantier de façon maîtrisée.

Et puis il y a un point essentiel : la transparence. Les habitants doivent comprendre ce qui se passe, savoir ce qui va évoluer, à quel rythme, et pourquoi. Informer régulièrement, répondre aux questions, maintenir le dialogue : ce n'est pas un « à-côté » du projet, c'est une condition de sa réussite.

Quand vous vous projetez 10 ou 20 ans après le chantier, qu'aimeriez-vous que les habitants retiennent de ce projet ?

X.G. J'aimerais qu'ils puissent se dire : « Ce projet a changé le territoire positivement. »

Bien sûr, il y aura les futurs réacteurs, la production d'électricité bas carbone et la contribution à notre souveraineté énergétique. Mais ce que nous voulons aussi laisser derrière nous, ce sont des compétences, des emplois durables, des infrastructures utiles, des entreprises renforcées et des parcours professionnels valorisants pour des milliers de personnes.

Le projet EPR2 doit être un accélérateur pour le territoire, et un levier d'attractivité. Il doit donner envie à des jeunes de se former, à des entreprises de se développer, à des familles de s'installer et de construire leur avenir ici.

Dans un territoire qui connaît aujourd'hui un nouvel essor industriel, EPR2 a vocation à jouer un rôle structurant. Le projet est complémentaire des autres investissements qui se développent sur le Dunkerquois, ensemble, ils contribuent à renforcer l'attractivité du territoire, à développer de nouvelles compétences industrielles et à créer les conditions d'une croissance durable.

Un grand chantier laisse toujours une trace. Notre ambition, c'est que celle-ci soit une source de fierté pour tous, bien au-delà de la seule construction des réacteurs.

**Et si vous découvriez le futur
site EPR2 de Gravelines avant le démarrage
des travaux préparatoires ?**

Tout au long de l'été, le chantier
EPR2 Gravelines s'ouvre au public.

**Pour visiter le site ainsi
que le CNPE existant :**

